

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014089

Signataire : ABW/PC

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Pascal BEAUDET

OBJET : Abroge la délibération n°98 du 17 avril 2014 . Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers

EXPOSE :

Par la délibération n°98 adoptée lors de sa séance du 17 avril 2014, le Conseil municipal a déterminé fixé à 23 le nombre de membres du Conseil d'administration de l'OPH d'AUBERVILLIERS et procédé à leur désignation. La nature des questions traitées et leur impact sur la vie locale impliquent que cette instance maintienne un fonctionnement continu et un dialogue resserré avec la municipalité.

Il est donc proposé d'abroger la délibération susvisée, de maintenir la composition précédemment adoptée pour ce Conseil d'administration, soit 23 membres à voix délibérative répartis comme suit, et de procéder de nouveau à la désignation des membres de cette instance :

- 13, représentants de la collectivité territoriale de rattachement désignés par l'organe délibérant dont :
 - 6 en son sein, les 7 autres représentants qui ne doivent pas être élus de la commune, sont choisis en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement, de financement de ces politiques ou en matière d'affaires sociales. Deux des personnes qualifiées doivent avoir la qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public industriel et commercial du ressort de la compétence de l'office autre que celle ou celui de rattachement,
- 1 membre désigné par la CAF du département du siège de l'OPH
- 1 membre désigné par l'union départementale des associations familiales du département du siège de l'OPH,
- 1 membre désigné par les associations des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction dans le département du siège de l'OPH,
- 2 membres désignés par les organisations syndicales les plus représentatives dans le département du siège de l'OPH,
- 1 membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, désigné par la collectivité territoriale de rattachement de l'O.P.H. parmi les associations qui ont été agréées,
- 4 membres représentants les locataires.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUIN 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoint au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués**,**

POUVOIRS :

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014089

Signataire : ABW/PC

OBJET : Abroge la délibération n°98 du 17 avril 2014 . Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la construction et de l'habitation,

Vu l'article L 2122-33 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n°2007-137 du 1^{er} février 2007 relative aux offices publics de l'habitat,

Vu le décret n° 2008-566 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des OPH modifiant le code de la construction et de l'habitation,

Considérant que le décret du 18 juin 2008 prévoit que l'organe délibérant de la collectivité territoriale de rattachement d'un OPH doit fixer le nombre de membres du conseil d'administration de celui ci ayant voix délibérative,

Considérant que lorsque cet effectif est fixé à 23, 13 sont les représentants de la collectivité territoriale de rattachement désignés par son organe délibérant dont 6 en son sein et 7 ont la qualité de personnalités qualifiées.

Considérant que la collectivité de rattachement de l'O.P.H. désigne également le membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées,

Considérant qu'afin d'assurer un bon fonctionnement du conseil d'administration de l'O.P.H. afin qu'il maintienne un dialogue resserré avec la Commune, collectivité de rattachement, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune en son sein ;

A la majorité des membres du conseil,

N'ont pas pris part au vote :

MM KARMAN Jean-Jacques, Mmes TLILI Leïla, MARINO Danielle, MM RUER Marc, TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, Mmes HAMDANE Bouchera, ALVES Présilya.

Abstentions :

M. BENKHENLOUF Boualem, CECCOTTI-RICCI Roland, Mme FAGARD Alice.

ABROGE la délibération n°98 du 17 avril 2014

FIXE à 23 le nombre des membres du conseil d'administration de l'OPH d'Aubervilliers dont 13 représentants de la Commune désignés par son organe délibérant (6 en son sein, 7 personnalités qualifiées qui ne sont pas élues de la Commune dont 2 en qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'OPH d'Aubervilliers autre que celle ou celui de rattachement). La commune désigne également le membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

DESIGNE les administrateurs suivants pour siéger au Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'AUBERVILLIERS :

Membres du Conseil municipal :

- **Silvère ROZENBERG**
- **Claudine PEJOUX**
- **Nourredine KADDOURI**
- **Claire VIGEANT**
- **Sofienne KARROUMI**
- **Kilani KAMALA**

Personnalités qualifiées dans l'un au moins des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, financement de ces politiques ou en matière d'affaires sociales non élues de la commune,

- **Renan FOUCRE**
- **Lucien MAREST**
- **Josiane GUINARD**
- **Gérard DELMONTE**
- **Ling LINZI**

Personnalités qualifiées élues d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public industriel et commercial du ressort de compétence de l'OPH autre que celle ou celui de rattachement

- **Stéphane PEU**
- **Philippe CARO**

Membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

- **LEGUY Nicole**

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire



Reçu en Préfecture le : 30/06/2014

Publié le : 30/06/2014

Certifié exécutoire le : 30/06/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire

